

# Charte de coopération entre BABELLIUM et les intervenants Ateliers et Stages

## ► J'adhère aux concepts

---

- Un lieu d'échanges et de rencontres, un espace de lien social autour des arts et de la pratique de la langue.
- C'est en parlant que l'on apprend à parler : dans nos ateliers, la pratique de la langue est naturelle pour l'intervenant et ludique pour les participants. Les objectifs de nos ateliers sont de renforcer la compréhension orale et améliorer les compétences orales en autonomie, inciter nos participants à parler. Le jeu, la répétition et l'imitation seront la base de notre pédagogie linguistique.
- Un troc de compétences.

## ► Je respecte les trois principes socle

---

- to CARE. Le soin et le bien des personnes.
- to DARE. L'audace. Pour la culture de l'initiative et la prise de responsabilité.
- to SHARE. Le partage et l'échange. Pour une économie collaborative et durable.

## ► Je crois au programme suivant (mise en œuvre en trois ans)

---

### La journée : apprendre, transmettre, échanger, partager

Ouverture du lundi au vendredi (une journée off), les samedis matin : Accueil international et zen, repas partagé, coin médiathèque « Melting pot »

### Après midi :

- 1- **Des ateliers de dialogue et d'expression en langues étrangères (anglais, espagnol, italien, allemand, russe, ...)** via une pratique artistique, ludique ou culturelle : cuisine, peinture, théâtre, informatique, chant, danse, arts plastiques, musique, BD, contes, chant....  
Le public de chaque atelier : à partir de 7 ans. Accueil intergénérationnel. Durée : 1h30.
- 2- **Des ateliers spécifiques « made in France »** : français langue étrangère, alphabétisation, ateliers d'écriture et de savoirs fondamentaux. Aide à l'assimilation et l'intégration.  
Le public : public analphabète ou illettré, migrants, primo-arrivants, étrangers.
- 3- Des intervenants « spécifiques » pourront animer des STAGES dans une langue non proposée régulièrement par le collectif (japonais, portugais, chinois...) voire des ateliers en français sur le temps libre du collectif (yoga, sophrologie...) en échange d'une participation aux frais du collectif.

### En soirée : Comprendre, échanger, partager

des soirées de diffusion : documentaires (vidéos, reportages sonores, photographies), des soirées-débat autour d'un thème, des repas partagés, des spectacles,

### En permanence :

« Blablart » ou café associatif avec lieu d'exposition.

« Polygrotte » ou coin « melting pot » : une médiathèque du monde entier (livres, CD, DVD). Dès année 1.

Des temps « Bons plans ». Recettes, voyages, informations diverses... dès année 1.

Une épicerie solidaire « du vrac en veux tu en voilà ». Année 3.

## ► J'adhère au mode de gouvernance de la coopérative

---

Un collectif de X personnes pour démarrer réunies au sein d'une association. Un membre = une voix  
Respect de la parole, écoute de chacun, décisions au consensus : convivialité, responsabilité, confiance et transmission de savoirs. Mutualisation des biens, du matériel et des méthodes pédagogiques.  
Prises de décisions et gestion collectives.

### Objectifs financiers :

Efficacité économique (équilibre), développement local, utilité sociale.

Pour un fonctionnement en autofinancement. Pour un soutien citoyen.

## ► Je suis le-la professionnel-le dans mon atelier ou lors de mon stage

---

### *Pour les ateliers :*

- Chaque intervenant est responsable du bon déroulement de son atelier et du matériel utilisé (lieu et fournitures communes).
- Chaque intervenant s'engage à ne parler qu'en langue étrangère (pas de traduction) et propose une pratique de qualité dans domaine artistique choisi.
- Chaque intervenant s'engage à établir un programme du déroulement de son atelier trois semaines avant chaque début de séquences. (3 séquences de 10 séances par an) et à restituer à chaque fin de séquence (soit 3 fois par an) un bilan ou une œuvre lors de la soirée trimestrielle collective. Voir fiche « intervenant » jointe.
- Chaque intervenant qui débute une séquence s'engage à la terminer.
- Chaque intervenant est conscient des difficultés qu'il risque de rencontrer et est prêt à les assumer : divers niveaux à gérer, deux compétences exigées (langue et art), accueil intergénérationnel, partage et mutualisation des moyens et des biens.
- Chaque intervenant comprend que son atelier ne pourra s'ouvrir qu'à la condition qu'il y ait 6 participants minimum. Il contribuera à la « promotion » de son atelier de façon active et responsable.
- L'intervenant peut compter sur le Collectif pour la bonne mise en œuvre de ses ateliers.

### *Pour les stages :*

Chaque stage sera sous la responsabilité de son intervenant : accueil, planning, rangement. Les inscriptions se feront auprès de Babellium comme pour les ateliers.

## ► Je peux participer aux différents groupes de travail

---

Chacun-e peut choisir de travailler sur les divers aspects du projet : montage association, aspects juridiques, financiers, travail sur l'idée du collectif, la communication, l'évènementiel, la coordination pédagogique, le planning de l'accueil, recherche du lieu. Un responsable par mission.

*Inscriptions à ces groupes de travail par mail dès à présent : [contact.babellium@gmail.com](mailto:contact.babellium@gmail.com)*

## ► J'accepte les conditions financières proposées et choisis une option

---

### *Rémunération des intervenants :*

Chaque professeur enseignera sa langue maternelle via un atelier artistique de son choix (peinture, cuisine, théâtre, yoga...) et choisira au début de sa séquence le mode de rémunération choisi :

**Option 1. Principe de coopération.** Les ateliers seront rémunérés suivant le règlement intérieur de Babellium. Chaque intervenant aura un statut d'indépendant. Il fournira, chaque mois, une facture à Babellium. Une part du gain de chaque atelier sera consacrée à la participation aux frais du lieu si besoin et au bon fonctionnement de Babellium (matériel, charges..).

**Option 2. Troc de compétences.** Plutôt qu'être rémunéré au tarif « Option 1 », il pourra opter pour cette option « troc ». L'intervenant ne sera pas payé pour son atelier. Il « troquera » sa rémunération : il pourra participer à un atelier de son choix dans une autre langue ou en langue française ou offrira à la personne de son choix un « bon pour un atelier ». Il n'y aura pas de « bénévoles » puisque chacun viendra donner et/ou recevoir une pratique. Principe de participation et de responsabilisation.

### *Objectifs coopératifs :*

- Mise en commun des pratiques et approches pédagogiques
- Mutualisations des réseaux et communication
- Mutualisation d'un lieu et du matériel
- Participation aux installations et rangements des temps communs (repas, expositions, soirées...)
- Fin de l'isolement du professeur indépendant
- Auto-responsabilisation et auto-gestion

**Nom :**

**Date, lieu :**

**Prénom :**

**Je signe :**